

*Les crédits*

gouvernement, si le député d'Algoma veut bien le permettre.

**M. Foster:** Monsieur le Président, je serais heureux de voir le ministre du Commerce extérieur défendre les compressions budgétaires du gouvernement, non seulement celles qui ont trait aux centres d'hébergement temporaire des femmes, mais également les autres qui, le plus souvent, touchent les régions éloignées ou à revenus modestes. C'est le sujet de la motion d'aujourd'hui mais, bien sûr, les villes aussi ont des quartiers où habitent des économiquement faibles. Les programmes dont le député parle sont très importants dans les régions éloignées. Je suis d'accord avec lui: les fonds sont toujours extrêmement limités pour les centres des victimes de viol, les centres d'hébergement temporaire et les programmes pour les personnes désavantagées, femmes ou autochtones. Il y en a plusieurs dans ma circonscription et dans les circonscriptions avoisinantes.

On dirait que le gouvernement tient absolument à les empêcher de communiquer avec le reste du pays. Il les bâillonne parce que, si elles ne sont pas organisées ou si elles n'ont pas de centre d'hébergement temporaire ni de centre où se réunir, elles sont dans une situation intenable et n'ont personne pour prendre leur défense.

La réduction du financement de Radio-Canada aussi. Quand, dans les collectivités, on veut donner à une nouvelle une diffusion nationale, c'est par la station locale de Radio-Canada qu'on passe le plus souvent. La station de radio locale peut faire connaître le problème dans la localité, mais elle n'a pas les moyens de le diffuser dans l'ensemble du pays à moins d'être reliée à la Presse canadienne et même là, elle y parvient rarement. Je crois que les compressions imposées à Radio-Canada sont un moyen de plus de réprimer toute dissidence ou opposition contre les restrictions que le gouvernement applique dans des régions durement éprouvées.

Du même coup, nos régions de ressources seront aussi extrêmement touchées par les restrictions qui frappent l'ensemble du réseau d'État. Je pense à l'unique commentateur agricole national, George Price, qui rend compte des réunions du Comité de l'agriculture, du Comité des transports et d'autres qui concernent l'agriculture, une ressource majeure. Quand il prendra sa retraite, dans à peu près un mois, personne ne prendra la relève. L'agriculture et les industries axées sur les ressources vont en souffrir parce que les informations ne seront pas diffusées.

Nous voyons les compressions du dernier budget paralyser cet instrument national unique qui fait tant pour qu'un plus grand nombre comprennent et connaissent notre pays.

[Français]

**M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** Madame la Présidente, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui sur la motion d'opposition qui parle des faits et gestes du gouvernement, et naturellement, de ses politiques à travers le pays et, entre autres, une de nos politiques étant celle du dernier Budget qui est une composante majeure, comme vous le savez, au niveau de la politique économique de ce pays.

Madame la Présidente, dans le dernier Budget, il y a eu un gel qui a été fait au niveau des dépenses gouvernementales diverses. Je tiens à souligner de façon toute particulière qu'il y a eu un gel de fait au niveau des dépenses d'argent qui sont transférées aux provinces. J'ai eu dans ma circonscription, je suis convaincu, madame la Présidente, que vous avez eu la même chose, beaucoup de questions parce que les gens ne comprenaient pas la distinction entre une coupure d'argent aux provinces et un gel des sommes d'argent qui sont données aux provinces.

On a un déficit majeur, déficit qui a été créé, et même si l'opposition n'aime pas l'entendre, par l'ancien gouvernement libéral. Vous me direz que le déficit a augmenté depuis que le Parti conservateur est au pouvoir, c'est vrai. Mais c'est également vrai que depuis 1984, date où nous avons été élus, nous avons réussi à contrôler nos dépenses. Nous avons même réussi, excluant la dépense d'intérêts, à avoir cette année des revenus qui sont de neuf milliards supérieurs aux dépenses du gouvernement.

• (1620)

En 1984, lorsque nous avons été élus, ce gouvernement-là dépensait 15 milliards de dollars de plus qu'il n'entraît d'argent, encore une fois, excluant la dépense d'intérêts.

Alors nous avons fait un tour d'horloge complet et nous sommes maintenant en mesure de pouvoir dire qu'en 1993-1994 nous aurons les sommes nécessaires pour payer tout ce qu'on dépense au fédéral, incluant, madame la Présidente, les intérêts sur nos dettes.

Madame la Présidente, il faut toujours penser que le Canada est formé de 10 provinces et, lorsque les taux d'intérêt baissent, grâce aux politiques d'Ottawa, les provinces en bénéficient. Lorsque le taux d'inflation baisse à travers le pays, grâce aux politiques d'Ottawa, les provinces en bénéficient. Mais lorsqu'on a un déficit de 350